

Bulletin

à faire parvenir impérativement avant le 11 février

Nom : **Prénom :**

Adresse :

E-mail : @

Adresse de plantation (si différente de votre adresse):

Précisez l'objet : haie ornement alignement autre :

Joindre impérativement un plan de situation de la plantation projetée.

Pour vous aider dans vos choix, un guide de plantation est disponible dans l'espace « téléchargements » de notre site internet www.parc-camargue.fr (dossier « infos pratiques/reboisement, arbres remarquables » ou en scannant le QR-code ci-contre.



Parc naturel régional

de Camargue



Campagne de reboisement 2018-2019

Reconstituons les espaces boisés de Camargue, agissons pour la trame verte !

Journée de distribution des plants
Mercredi 6 mars 2019
Mas du Pont de Rousty - Arles



Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty - RD 570
13200 Arles

Crédit photo et conception graphique : M.Mercier/PNRC

Conditions générales d'attribution des arbres

Essences	Précisions	Utilisation	Taille - Prix	Quantité	Taille - Prix	Quantité
Laurier noble	3-4 m, 50 ans - Sol chaud sec	Haies, buissons	3L - 3,46 €		9L - 16,50 €	
Cornouiller sanguin	3-4 m, 50 ans - Sol chaud humide	Haies, brise-vent	3L - 3,28 €		-	
Aubépine	3-10 m, 500 ans - Sol sableux sec	Haies défensives, brise-vent	2L - 3,85 €		-	
Figuier	2-5 m, 200 ans - Sol chaud humide	Ornancement	4L - 4,18 €		-	
Prunellier	3-4 m, 50 ans - Sol chaud sec	Brise-vent, bosquets	3L - 3,85 €		-	
Laurier tin	1-3 m, 100 ans - Sol frais humide	Brise-vent, sous-bois	2,5L - 3,08 €		7L - 8,80 €	
Nerprun alaterne	1-5 m - Sol chaud sec	Ornancement, bosquets	2L - 3,08 €		-	
Peuplier noir	30 m, 200 ans - Sol humide	Haies, brise-vent	Godet - 0,99 €		-	
Filaire à feuilles étroites	2 m, 50 ans - Sol sableux sec	Bosquets	2,5L - 3,46 €		7L - 14,30 €	
Genévrier de Phénicie	6-8 m, 500 ans - Sol sableux sec	Ornancement, bosquets	Godet - 3,19 €		-	
Pistachier lentisque	1-5 m, 200 ans - Sol chaud sec	Ornancement, bosquets	2,5L - 3,08 €		7L - 12,10 €	
Tamaris d'Europe	2-6 m, 100 ans - Sol sableux sec	Ornancement, bosquets, brise-vent	3L - 3,85 €		-	
Arbousier	2-6 m, 400 ans - Sol argilo-sableux sec	Ornancement isolée, haies, bosquets	3L - 3,30 €		-	
Chêne pubescent	20 m, 400 ans - Sol chaud sec	Ornancement isolée, taillis	60/80 cm - 3,96 €		80/100 cm - 7,26 €	
Chêne vert	10-15 m, 400 ans - Sol chaud sec	Ornancement, bosquets	2,5L - 4,18 €		12L - 28,32 €	
Peuplier blanc	20 m, 100 ans - Sol très humide	Ornancement, haies, alignement	Godet - 1,10 €		-	
Erable de Montpellier	20m, 100 ans - Sol humide	Ornancement, bosquets	10L - 11,22 €		-	
Cyprès de Provence	20 m, 2000 ans - Sol bien drainé	Ornancement, brise-vent	1,5L - 3,08 €		5L - 12,10 €	
Platane commun	30 m, 500 ans - Sol humide	Ornancement, alignement	Godet - 3,19 €		-	
Arbre de Judée	6-10 m, 300 ans - Sol bien drainé	Ornancement isolée, bosquets	3L - 2,97 €		7L - 9,80 €	
Saule blanc	15-20 m, 120 ans - Sol très humide	Ornancement, brise-vent, alignement	4L - 4,36 €		-	
Aulne glutineux	10-15 m, 100 ans - Sol humide	Ornancement isolée, brise-vent	Godet - 1,65 €		-	
Frêne oxyphylle	15 m, 200 ans - Sol humide	Ornancement isolée, brise-vent, boisement régulier	Godet - 1,10 €		-	
Pin d'Alep	15-20 m, 150 ans - Sol argilo-sableux sec	Ornancement, alignement, bosquets	1,5L - 4,40 €		-	
Pin parasol	25-30 m, 150 ans - Sol sableux sec	Ornancement, alignement, bosquets, forêts	1,5L - 3,96 €		-	

Article 1 - Le bénéficiaire doit habiter ou posséder des terres sur le territoire du Parc.

Article 2 - Les arbres seront plantés obligatoirement sur le territoire du Parc.

Article 3 - L'adresse du lieu de plantation doit être mentionnées sur le formulaire de commande situé ci-dessous.

Article 4 - Un plan de repérage des lieux de plantation devra être impérativement joint à la commande envoyée au Parc.

Article 5 - Le bénéficiaire s'engage à recevoir un agent du Parc pour une visite annuelle des lieux de plantation et transmettra des photos des plantations au PNRCC en cas de constitution de haies ou d'alignement.

Article 6 - Le bénéficiaire s'attachera à préciser l'objet de son projet ; haie brise-vent, ornementation, réhabilitation d'un espace boisé, alignement...

Article 7 - La journée de reboisement se tiendra le mercredi 6 mars.
Tous les plants seront à retirer uniquement ce jour là, de 9h à 16h, au centre administratif du Parc.

Article 8 - Le tarif des plants en fonction de la taille choisie, sont indiqués dans le tableau ci-contre. Le règlement s'effectuera par **chèque à l'ordre de « Pépinières BRL »**.

Nota : les plants doivent être plantés au plus vite. En cas d'impossibilité, ils peuvent être mis en jauge ou en pépinière.

Je m'engage sur l'honneur à planter ces essences sur le site mentionné sur le bon de commande et repéré sur plan et accepte les conditions générales d'attribution des arbres.

Fait le :/...../2019, à

Signature :